

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 03 DECEMBRE 2015**

Délibération  
n° 2015.12.174.B

**Médiathèque  
d'agglomération  
L'Alpha - Travaux de  
construction - Lot  
n°15 "plomberie -  
sanitaires" : avenant  
n°2**

**LE TROIS DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 16h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis à L'Alpha - Médiathèque de GrandAngoulême - 1 rue Coulomb 16000 ANGOULÊME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 novembre 2014**

**Secrétaire de séance** : François NEBOUT

**Membres présents** :

Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD, Isabelle FOSTAN, André BONICHON

**Absent(s)** :

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 DECEMBRE 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.12.174.B**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /  
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT  
N°15 "PLOMBERIE - SANITAIRES" : AVENANT N°2**

Par délibération n°78 B du 23 juin 2011, modifiée par délibération n°113 B du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération.

La commission d'appel d'offres du 5 avril 2012 a attribué le lot n°15 « plomberie – sanitaires » à la société ALLARD sise 350 route de Saint Jean d'Angély – 16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE pour un montant de 93 574,63 € HT.

Par délibération n°103 B du 9 juillet 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant en plus-value de 25 681,35 € HT qui a porté le montant du marché à 119 255,98 € HT.

L'exploitation du Café étant confiée à un prestataire privé, son aménagement a nécessité différentes adaptations afin de répondre à ses besoins : modifications de réseaux (eau chaude, eau froide et eaux usées) pour un montant de 5 700,00 € HT.

Le montant de l'avenant n°2 en plus-value est de 5 700,00 € HT.

Le montant du marché passe de 119 255,98 € HT à 124 955,98 € HT suite au dernier avenant. L'augmentation du marché s'élève à 33,54 % par rapport à son montant initial de 93 574,63 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 3 décembre 2015

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°2 au lot n°15 « plomberie – sanitaires» dont le titulaire est la société ALLARD sise 350 route de Saint Jean d'Angély – 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE pour des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 5 700,00 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**11 décembre 2015**

**Affiché le :**

**11 décembre 2015**